



Mulhouse le 9 février 2023

Monsieur le Président,

C'est dans le cadre de la Formation Spécialisée, qui a succédé depuis les dernières élections professionnelles au CHS-CT, que nous nous réunissons aujourd'hui .

Quelle qu'en soit la forme, pour SOLIDAIRES FINANCES PUBLIQUES, les Conditions de Vie au Travail restent au cœur de nos préoccupations. Pour SOLIDAIRES FINANCES PUBLIQUES elles se doivent d'être de bonne qualité, dignes et humaines. La sécurité doit être assurée pour l'ensemble des agents.

Ces conditions parlons en !!! Comme il en est de coutume « malheureusement », les fiches de signalements sont toujours trop nombreuses, relatant les agressions vécues par nos collègues. Elles sont le reflet de notre société et aussi des difficultés créées par l'administration face à un public de plus en plus démuné...

Et tous ces usagers qui n'auront bientôt plus d'autre choix que de se rendre dans les cités administratives...

Les retours des collègues installés dans les nouveaux bâtiments nous font remonter de nombreux dysfonctionnements, malfaçons et matériels de mauvaise qualité. Un projet d'une telle ampleur, réalisé sans concertation avec les personnels concernés et leurs représentants, aboutit à l'aggravation des situations de souffrance au travail et de gêne récurrente dans les services.

Nous attendons beaucoup de cette formation spécialisée, cependant comment fonctionner alors qu'aucun règlement intérieur n'est encore connu ?

SOLIDAIRES FINANCES PUBLIQUES dénonce cette absence de RI.

SOLIDAIRES FINANCES PUBLIQUES exige que les droits des représentants des personnels restent acquis afin de garantir un travail de qualité au sein de l'instance.